

Convention annuelle de formation professionnelle continue

Entre

CAFPC-2022-2234

L'Institut de formation à l'administration publique (IFAP) 27, rue du R.P. Boileau BP 1318 98 845 NOUMEA CEDEX N°DPFC: 988/0382/10/U

d'une part,

et

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENTEN NOUVELLE-CALEDONIE 31 rue Kervistin - Anse Vata 98 800 Nouméa Nouméa

d'autre part,

est conclue la convention suivante, en application de l'article Lp. 545-1 du Code du travail de Nouvelle-Calédonie.

Article 1. Objet de la convention

L'IFAP accepte de répondre à la demande du co-contractant et à organiser pour son personnel dans les conditions prévues aux articles suivants l'action de formation suivante :

BASES DE DONNÉES ET LANGAGE SQL POUR DÉVELOPPEURS

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- Type de formation : Action d acquisition, d entretien, ou de perfectionnement des connaissances professionnelles
- Intitulé du stage : BASES DE DONNÉES ET LANGAGE SQL POUR DÉVELOPPEURS
- Numéro du stage : 22-INFM462-1
- Secteur de formation : Informatique

www.ifap.nc

- Nombre de places: 10
- Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Comprendre le principe et le contenu d une base de données reationnelle
- Créer des requêtes pour extraire des données suivant différents critères
- Réaliser des requêtes avec des jointures, pour restituer les informations de plusieurs tables
- Utiliser des calculs simples et des agrégations de données
- Combiner les résultats de plusieurs requêtes
- Programme de formation (voir en annexe)
- Dates de la formation : du 19 septembre 2022 au 21 septembre 2022
- Durée de la formation : 21h00
- Lieu
 IFAP Fbrg Blanchot Salles informatiques
 27, rue du Capitaine Perraud
 Faubourg Blanchot
 98800
- Stagiaire (nom prénom, fonction)
 - Hugo ROUSSAFA, Responsable du pôle système d information
- Formateur
 - Sébastien LERICHE, ayant le numéro d agrément 2020/0664, le numéro d enregistrement et les titres et qualité d'ingénieur conception, développement logiciel et enseignant chercheur

L'IFAP s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention et à fournir tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées à ce titre.

La convocation des stagiaires, le choix du ou des formateur(s), le contrôle pédagogique et l'évaluation des formations sont de la compétence de l'IFAP.

Article 3. Dispositions financières

Le prix de la formation est calculé selon les dispositions réglementaires votées par le conseil d'administration de l'IFAP.

L'IFAP émet à la fin de le formation un état des sommes dues.

L'employeur s'engage à verser à l'IFAP, une somme correspondant à 75726 XPF (1 stagiaire x 75726 XPF)

Cette somme est versée sur le compte de l'IFAP, ouvert au centre financier de Nouméa sous l'intitulé Trésorerie des établissements publics, numéro de compte 45189 00002 5C630000000 78

Article 4. Condition de validation de la convention

La présente convention doit être signée et retournée 15 jours calendaires avant le début de la formation, afin de pouvoir convoquer le stagiaire.

Article 5. Date d'effet et durée de la convention

La présente convention est effective pour l'année en cours. Les actions de formation sont réalisées au plus tard le 31 décembre.

Article 6. Annulation

En cas de résiliation par l'organisme signataire de la présente convention, dans un délai inférieur à 7 jours calendaires avant le début de la formation, d'abandon ou d'absence du stagiaire, l'IFAP facturera l'intégralité de la prestation. La résiliation doit être effectuée par écrit et envoyée à l'IFAP.

Pour les sessions réunissant plusieurs collectivités, l'IFAP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.

Artide 7. Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Nouméa est seul compétent pour régler le litige.

Fait à Nouméa, le 18 juillet 2022

Pour l'employeur (nom, qualité du signataire et cachet de l'organisme signataire)

Le directeur de l'Institut de formation à l'administration publique

Sémi TAOFIFENUA

Annexe: Programme formation

BASES DE DONNÉES ET LANGAGE SOL POUR DÉVELOPPEURS

La maîtrise du langage SQL permettra aux administrateurs et développeurs de bases de données d'exploiter les informations quel que soit le système qui les héberge.

Les TP seront réalisés avec le SGBD PostgreSQL et l'outil DBeaver, dans un environnement Linux.

Public

Développeurs, Informaticiens et gestionnaires de données.

PRE-REQUIS

Les stagiaires doivent avoir une première expérience de la programmation (compréhension de la notion de variable, de type, d'opération algébrique).

L'expérience du langage SQL n'est pas nécessaire.

Maîtriser les concepts de base du modèle relationnel.

OBJECTIFS

- Comprendre le principe et le contenu d une base de données relationnelle
- Créer des requêtes pour extraire des données suivant différents critères
- Réaliser des requêtes avec des jointures, pour restituer les informations de plusieurs tables
- Utiliser des calculs simples et des agrégations de données
- Combiner les résultats de plusieurs requêtes

MODALITES

Modalités actives et participatives.

Présentation, explication, retour d expériences, cas pratiques. Matériel pour les formations présentielles informatiques : un PC par participant La formation débute et s'achève par une évaluation initiale/finale

sous la forme d'un QCM interactif

CONTENU

Déroulé pédagogique de la formation

Jour 1 - Découverte du SGBD et du langage SQL Matin

- -Concepts de base des SGBDR (RDBMS)
- -Présentation des outils (DBeaver)
- -L algèbre relationnelle et la logique du SQL
- -Clé primaire et clé étrangère

Après-midi

- -Projection, restriction,
- -L interrogation des données (CRUD)
- -TP récapitulatif

Jour 2 - Utilisation de plusieurs tables

Matin

- -Les jointures
- -Les sous-requêtes
- -Traitements de groupes

Après-midi

- -Opérateurs algébriques sur plusieurs tables (union, différence, intersection)
- -Gestion des utilisateurs / privilèges
- -TP récapitulatif

Jour 3 - Utilisation de concepts avancés

Matin

- -Tri
- -Aggrégation (having)
- -Recherche dans les chaînes avec LIKE
- -Requêtes imbriquées avec IN, ALL, ANY et EXISTS

Après-midi

- -Fenêtrage avec OVER et PARTITION BY
- -TP récapitulatif





(type Kahoot) qui permet d'avoir un retour rapide sur lacquisition des stagiaires. Ensuite, le formateur présente au travers d'un support de cours projeté et mis à disposition des stagiaires les principales notions, des exemples de code. Le cours est agrémenté de nombreux exercices pratiques, permettant aux stagiaires de mettre en application immédiatement les notions abordées ainsi que de conserver motivation et intérêt. Enfin, sur chaque demi-journée ou journée, un exercice plus complet de type fil rouge permet aux stagiaires d'approfondir en

contexte réaliste les concepts présentés. Cet exercice permet au formateur d'avoir un feed back sur la compréhension et le niveau des stagiaires, et d'adapter éventuellement la suite du programme (en terme de vitesse

ou d'objectifs) au public.



Convention annuelle de formation professionnelle continue

CAFPC-2022-2235

Entre

L'Institut de formation à l'administration publique (IFAP) 27, rue du R.P. Boileau BP 1318 98 845 NOUMEA CEDEX N°DPFC: 988/0382/10/U

d'une part,

et

OBSERVATOIRE DE L ENVIRONNEMENTEN NOUVELLE-CALEDONIE 31 rue Kervistin - Anse Vata 98 800 Nouméa Nouméa

d'autre part,

est conclue la convention suivante, en application de l'article Lp. 545-1 du Code du travail de Nouvelle-Calédonie.

Article 1. Objet de la convention

L'IFAP accepte de répondre à la demande du co-contractant et à organiser pour son personnel dans les conditions prévues aux articles suivants l'action de formation suivante : BASES DE DONNÉES ET LANGAGE SQL POUR DÉVELOPPEURS

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- Type de formation : Action d acquisition, d entretien, ou de perfectionnement des connaissances professionnelles
- Intitulé du stage : BASES DE DONNÉES ET LANGAGE SQL POUR DÉVELOPPEURS
- Numéro du stage : 22-INFM462-2
- Secteur de formation : Informatique

www.ifap.nc

- Nombre de places : 10
- Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Comprendre le principe et le contenu d une base de données relationnelle
- Créer des requêtes pour extraire des données suivant différents critères
- Réaliser des requêtes avec des jointures, pour restituer les informations de plusieurs tables
- Utiliser des calculs simples et des agrégations de données
- Combiner les résultats de plusieurs requêtes
- Programme de formation (voir en annexe)
- Dates de la formation : du 5 octobre 2022 au 7 octobre 2022
- Durée de la formation : 21h00
- Lieu
 IFAP Fbrg Blanchot Salles informatiques
 27, rue du Capitaine Perraud
 Faubourg Blanchot
 98800
- Stagiaire (nom prénom, fonction)
 - Jean-François N GUYEN VANSOC, Administrateur du système d information
- Formateur
 - Sébastien LERICHE, ayant le numéro d agrément 2020/0664, le numéro d enregistrement et les titres et qualité d'ingénieur conception, développement logiciel et d'enseignant chercheur

L'IFAP s'engage à réaliser l'action prévue dans le cadre de la présente convention et à fournir tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées à ce titre.

La convocation des stagiaires, le choix du ou des formateur(s), le contrôle pédagogique et l'évaluation des formations sont de la compétence de l'IFAP.

Article 3. Dispositions financières

Le prix de la formation est calculé selon les dispositions réglementaires votées par le conseil d'administration de l'IFAP.

L'IFAP émet à la fin de la formation un état des sommes dues.

L'employeur s'engage à verser à l'IFAP, une somme correspondant à 75726 XPF (1 stagiaire x 75726 XPF)

Cette somme est versée sur le compte de l'IFAP, ouvert au centre financier de Nouméa sous l'intitulé Trésorerie des établissements publics, numéro de compte 45189 00002 5C630000000 78

Article 4. Condition de validation de la convention

La présente convention doit être signée et retournée 15 jours calendaires avant le début de la formation, afin de pouvoir convoquer le stagiaire.

Article 5. Date d'effet et durée de la convention

La présente convention est effective pour l'année en cours. Les actions de formation sont réalisées au plus tard le 31 décembre.

Article 6. Annulation

En cas de résiliation par l'organisme signataire de la présente convention, dans un délai inférieur à 7 jours calendaires avant le début de la formation, d'abandon ou d'absence du stagiaire, l'IFAP facturera l'intégralité de la prestation. La résiliation doit être effectuée par écrit et envoyée à l'IFAP.

Pour les sessions réunissant plusieurs collectivités, l'IFAP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant.

Article 7. Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Nouméa est seul compétent pour régler le litige.

Fait à Nouméa, le 18 juillet 2022

Pour l'employeur (nom, qualité du signataire et

cachet de l'organisme signataire)

Le directeur de l'Institut de formation à l'admi<u>nistration publique</u>

Sémi TAOFIFENUA

Annexe: Programme formation

BASES DE DONNÉES ET LANGAGE SQL POUR DÉVELOPPEURS

La maîtrise du langage SQL permettra aux administrateurs et développeurs de bases de données d'exploiter les informations quel que soit le système qui les héberge.

Les TP seront réalisés avec le SGBD PostgreSQL et l'outil DBeaver, dans un environnement Linux.

Public

Développeurs, Informaticiens et gestionnaires de données.

PRE-REQUIS

Les stagiaires doivent avoir une première expérience de la programmation (compréhension de la notion de variable, de type, d'opération algébrique).

L'expérience du langage SQL n'est pas nécessaire.

Maîtriser les concepts de base du modèle relationnel.

OBJECTIFS

- Comprendre le principe et le contenu d'une bæe de données relationnelle
- Créer des requêtes pour extraire des données suivant différents critères
- Réaliser des requêtes avec des jointures, pour restituer les informations de plusieurs tables
- Utiliser des calculs simples et des agrégations de données
- Combiner les résultats de plusieurs requêtes

MODALITES

Modalités actives et participatives.

Présentation, explication, retour dexpériences, cas pratiques. Matériel pour les formations présentielles informatiques : un PC par participant La formation débute et s'achève par une évaluation initiale/finale

sous la forme d'un QCM interactif

CONTENU

Déroulé pédagogique de la formation

Jour 1 - Découverte du SGBD et du langage SQL Matin

- -Concepts de base des SGBDR (RDBMS)
- -Présentation des outils (DBeaver)
- -L algèbre relationnelle et la logique du SQL
- -Clé primaire et clé étrangère

Après-midi

- -Projection, restriction,
- -L interrogation des données (CRUD)
- -TP récapitulatif

Jour 2 - Utilisation de plusieurs tables

Matin

- -Les jointures
- -Les sous-requêtes
- -Traitements de groupes

Après-midi

- -Opérateurs algébriques sur plusieurs tables (union, différence, intersection)
- -Gestion des utilisateurs / privilèges
- -TP récapitulatif

Jour 3 - Utilisation de concepts avancés

Matin

- -Tri
- -Aggrégation (having)
- -Recherche dans les chaînes avec LIKE
- -Requêtes imbriquées avec IN, ALL, ANY et EXISTS

Après-midi

- -Fenêtrage avec OVER et PARTITION BY
- -TP récapitulatif



(type Kahoot) qui permet d'avoir un retour rapide sur l'acquisition des stagiaires.

Ensuite, le formateur présente au travers d'un support de cours projeté et mis à disposition des stagiaires les principales notions, des exemples de code. Le cours est agrémenté de nombreux exercices pratiques, permettant aux stagiaires de mettre en application immédiatement les notions abordées ainsi que de conserver motivation et intérêt. Enfin, sur chaque demi-journée ou journée, un exercice plus complet de type fil rouge permet aux stagiaires d'approfondir en contexte réaliste les concepts présentés. Cet exercice permet au formateur d'avoir un feed back sur la compréhension et le niveau des stagiaires, et d'adapter éventuellement la suite du programme (en terme de vitesse ou d'objectifs) au public.